



Le droit de manger dans le resto ou on bosse?

Par **Nadège**, le **25/05/2008** à **23:47**

bonjour, voilà je travail dans un restaurant 4 étoiles, dans le règlement intérieur il est écrit qu'il nous est interdit "pour le personnel" de venir manger en tant que client au restaurant! je voudrai savoir si tout ceci est légal, car je pense tout simplement que c'est de la discrimination. merci pour toutes réponses.